



Fête de la Création

*Ce samedi 16 septembre à Paris,
l'Église de France a annoncé la création d'un
Label «Église verte», dont le lancement a eu
lieu, à l'occasion d'une journée nationale.*



Le Label « Église Verte » est un **outil national à destination des paroisses et communautés locales visant à favoriser leur conversion écologique**. Cet outil est porté par la **Conférence des Évêques de France, la Fédération Protestante de France et le Conseil des Églises Chrétiennes en France**.

C'est donc une **initiative œcuménique** qui souhaite sensibiliser et mobiliser concrètement les Eglises, communautés et mouvements chrétiens au **changement climatique et à l'ensemble des défis environnementaux**.



Le **CCFD-Terre solidaire, le Secours Catholique, le CERAS, A Rocha, et A.V.E.C.** contribuent à sa mise en place.

Elle s'articule autour de **5 domaines : Célébrations et catéchèse, Bâtiments, Terrains, Solidarité locale et internationale, Mode de vie et consommation**.



Fête de la Création

Le label Église verte s'adresse aux communautés chrétiennes qui veulent s'engager pour le soin de la création : paroisses, Églises locales et aussi œuvres, mouvements, monastères et établissements chrétiens.



Parce que nous croyons que Dieu se révèle par son œuvre, et qu'il l'a confiée aux hommes qui doivent la cultiver et la garder,



Parce que la vie sur terre est une bénédiction et montre l'amour de Dieu, et qu'agir pour la préserver est une façon d'aimer son prochain et d'agir pour la justice,

Parce que la crise écologique nous engage à entendre le cri de la terre qui "gémit en travail d'enfantement" (Rm 8,22) et à choisir, dans l'espérance, des modes de vie qui préparent l'émergence d'une création nouvelle maintenant et au-delà,

Parce que le peuple de Dieu peut prier et agir pour apporter cet espoir au monde,



Parce que nous avons conscience que c'est en nous convertissant ensemble que nous arriverons à bâtir ce monde plus juste et écologique nécessaire à la survie de l'humanité,



Fête de la Création

Un cheminement en quatre étapes



ETAPE 1

Constituer un **groupe** (même petit) pour mener la démarche. Celui-ci demande l'accord des responsables de la communauté pour procéder à l'éco-diagnostic.

ETAPE 2

Remplir l'éco-**diagnostic**. Il permet à la communauté de prendre conscience de ce qu'elle fait déjà et de commencer à discerner des actions à mettre en place.

ETAPE 3

Envoyer le diagnostic rempli à Eglise verte, en précisant les deux ou trois actions que vous avez décidé de mettre en œuvre. Vous recevrez en retour le **label** à afficher précisant le niveau atteint par la communauté et l'année au cours de laquelle il a été délivré.

ETAPE 4

Progresser en re-remplissant chaque année le questionnaire. Petit à petit vous définirez de nouvelles actions à mettre en œuvre et franchirez les différents niveaux ci-dessous.



Fête de la Création

Préalables :

**Vous connaissez le principe du label Eglise verte?
Pour commencer à pousser, il faut partir d'une graine
et cette graine c'est vous !**



Voici maintenant les quatre conditions préalables que nous vous conseillons de remplir avant de commencer.

1. Etes-vous un groupe **d'au moins 2 ou 3 personnes** ?
2. Avez-vous **l'accord des responsables de votre communauté** pour entreprendre une démarche Église verte ?
3. Avez-vous **l'accès aux moyens de communication** de la communauté pour ensuite faire part des actions envisagées et des progrès réalisés ? (panneau, feuille d'information, annonce site Internet...)
4. Avez-vous **déjà organisé** dans cette communauté au moins une réunion, un temps de prière, ou une action concrète pour le **respect de la création** ?



Si vous êtes intéressés pour suivre ce projet, inscrivez-vous :

